

MARCHE SIMPLIFIE

LETTRE DE CONSULTATION

POUVOIR ADJUDICATEUR IFREMER 1625 Route de Sainte-Anne CS 10 070 29 280 PLOUZANÉ

Objet du marché : INSTALLATION BORD

LOT 1 – Pieces pour installation bord sur MARION DUFRESNE LOT 2 – Pieces pour installation bord sur THALASSA LOT 3 – Potence de poulie THALASSA LOT 4 – pièces pour enrouleur de câble

Marché n° 20/1001016

DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Le vendredi 05 juin 2020 à 12h00

MODALITE D'OBTENTION DU CAHIER DES CHARGES

Le cahier des charges est à télécharger sur le site : https://www.marches-publics.gouv.fr/

MODALITE DE REMISE DES OFFRES

Les offres papiers sont interdites. Les offres doivent impérativement être déposées sous forme dématérialisée sur le site :

https://www.marches-publics.gouv.fr/

Si l'offre n'est pas déposée sur PLACE celle-ci ne sera pas prise en compte





1. Objet de la consultation

1.1. Objet

Le présent marché a pour objet la fabrication et la fourniture de 4 LOTS d'ensemble de pièces mécano-soudées pour la mise en œuvre de robot sous-marins ;

1.2. Mode de passation

La procédure retenue est la procédure adaptée en application des articles R2123-1 1° et R2123-4 du code de la commande publique

2. Allotissement

Ce présent marché est alloti comme suit :

LOT 1 – Pieces pour installation bord sur MARION DUFRESNE

LOT 2 – Pieces pour installation bord sur THALASSA

LOT 3 – Potence de poulie THALASSA

LOT 4 – pièces pour enrouleur de câble

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots.

3. Organisation de la consultation

3.1. Contenu de l'offre

Les candidats intéressés par la présente consultation remettent une offre comprenant :

- le cahier des clauses communes particulières (CCP) renseigné, daté et signé,
- Le devis détaillé du soumissionnaire (pièce par pièce).
- Tout document que le soumissionnaire jugera utile afin que l'Ifremer apprécie la Qualité technique de l'offre. Ces documents auront un lien avec les sous-critères d'évaluation définis à l'article 4 ci –dessous,

L'offre est exprimée en euros. En cas d'offre exprimée dans une autre monnaie, le pouvoir adjudicateur appliquera pour la comparaison des offres, les taux de change de chancellerie publiés par la direction générale du Trésor public Français à la date de remise des offres. Ces taux de changent indiquent la contrevaleur en euros des monnaies étrangères.





3.2. Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

3.3. Négociation

Avant jugement et classement des offres, le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les candidats de son choix.

3.4. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

4. Jugement des offres

Les critères de jugement des offres seront les suivants :

Prix des prestations : 70 %Qualité technique : 30 %

5. Conditions d'obtention du dossier technique

Les éléments nécessaires à la fabrication de pièces (plan et autres) sont décrits en détail dans un dossier technique.

L'Ifremer communiquera ce dossier technique à tout candidat qui en fera la demande, sous réserve de la signature préalable d'un accord de confidentialité présent en annexe.

Pour cela, il convient d'envoyer l'accord de confidentialité renseigné, daté et signé à Marche.Simplifie@ifremer.fr.

Durant la phase de candidature, le dossier technique contiendra les fichiers pour fabrication au format PDF qui sont nécessaires à l'établissement d'une offre.

Après l'attribution du présent marché à un candidat, tous les fichiers au format PDF, DXF, STEP et ensemble 3D lui seront fournis afin de procéder aux fabrications des pièces demandées.

6. Transmission des offres

Les offres sont obligatoirement déposées sur PLACE https://www.marches-publics.gouv.fr/

